

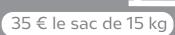
VENTE DE GRAINES DE TOURNESOL BIO

Samedi 22 novembre 2025

Acheter du tournesol bio et local à la LPO en Auvergne c'est :

- Aider les oiseaux durant la période hivernale
- Pérenniser les actions du Centre de Sauvegarde pour Oiseaux Sauvages
- Soutenir et valoriser les agriculteurs locaux et bio

DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES



1

COMMANDEZ avant le 25 octobre!

PAR INTERNET

Pour faciliter la gestion, privilégiez la commande en ligne !





https://yourls.al.lpo.fr/ tournesolauv25

PAR COURRIER

Découpez et retournez à :

Centre de Sauvegarde LPO - « Opération Tournesol » 2 rue de la Gantière - 63000 CLERMONT-FERRAND avec votre paiement par chèque à l'ordre de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Article	Prix	Nombre	Montant
15KG	35 €		
Calendrier 2026	10 €		
	-	TOTAL	

	IOIAL	
Nom:		
Prénom :		
Tél :		
E-Mail:		
Point de retrait choisi :		

2 RÉCUPÉREZ le samedi 22 novembre

Le retrait des sacs s'effectue impérativement à cette date et au créneau horaire indiqués!

- □ Aurillac: Entreprise Technimen 5 route du Collet 06 72 89 99 30 10h-12h
- □ La Monselie (15240) : 5 rue des Chardonnerets 06 70 12 21 70 14h-18h
- □ Saint-Flour: Lycée professionnel Agricole Louis Mallet, 15100 Volzac 06 07 63 46 93 10h-12h
- □ Thiézac (15800): 7 route de la gare 06 80 58 05 68 NOUVEAU 10h-12h30 / 16h-18h

Comment bien accueillir les oiseaux à la mangeoire :

- Ne jamais mettre la nourriture en trop grande quantité pour éviter qu'elle ne moisisse et empoisonne les oiseaux ;
- Installer des distributeurs à graines en cas d'impossibilité de nourrissage quotidien;
- Changer l'eau des abreuvoirs régulièrement, les oiseaux ont soif même en hiver et ils ont besoin d'entretenir leur plumage ;
- Nettoyer très régulièrement les mangeoires ;
- Tenir les graines à l'abri de l'humidité ;
- Ne pas donner d'aliments salés et sucrés ;
- Placer les graines et les mangeoires hors de portée des prédateurs, il ne faut pas que les chats aillent s'y nourrir... d'oiseaux!
- Privilégier l'apport de nourriture pendant les grands froids et ne pas arrêter brutalement le nourrissage tant que le froid perdure ;
- Ne pas pratiquer le nourrissage à l'année.
- En cas de découverte de mortalité suspecte, stopper immédiatement tout apport d'eau et de nourriture, et désinfecter la mangeoire et ses environs.

Retrouvez tous nos conseils sur auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/sos-biodiversite/faune-en-detresse/



Vos coordonnées seront conservées pour l'opération 2026 sauf avis contraire de votre part à auvergne@lpo.fr